

CONSEIL MUNICIPAL DE PETIT-CROIX
Procès-verbal de la séance du 23 Février 2024

Le vingt trois Février deux mille vingt-quatre à 19h00, le conseil municipal de Petit-Croix s'est réuni en mairie sur la convocation et la présidence de M. Isabelle SEGURA, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 09

Quorum : 05

Nombre de conseillers présents : 06

PRESENTS : Bruno FERREIRA SEBBANE – Isabelle SEGURA – Yannick ROUKAVITZINE – Anne-Cécile ALZIEU – Roger CHENUT – Nadine EINHORN

ABSENTS : Jérémy COHET

ABSENTS EXCUSES : Christelle MASSIAS et Peggy GERARD

PROCURATIONS : Peggy GERARD à Roger CHENUT

SECRETAIRE DE SÉANCE : Nadine EINHORN

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation / modification du procès-verbal de la séance du 26/01/2024
- 2- Programme de travaux en forêt – Exercice 2024
- 3- Questions diverses

Mme la Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour la destination des coupes de l'exercice 2024 - Accord du conseil

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 26 Janvier 2024

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR : 07

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

2 – Programme de travaux en forêt – Exercice 2024

Comme chaque année, l'ONF fait part du programme de travaux à entreprendre en conformité avec le document d'aménagement de la forêt communale de Petit-Croix.

Pour 2024, les travaux suivants sont proposés dans les parcelles 5 et 14 :

TRAVAUX SYLVICOLES

* Dégagement manuel en plein régénération naturelle feuillue (parc 14) 539.83 € HT

* Nettoyement manuel localisé jeune peuplement feuillu (par.14)	1 549.60 € HT
* Dégagement manuel en plein régénération naturelle feuillue (parc.5)	2 650.05 € HT
* Fourniture et mise en place de plants (parc.5)	565.50 € HT

TRAVAUX SYLVO-CYNEGETIQUES

* Application de répulsif TRICO – Automne 2024 (parc. 14)	449.92 € HT
* Application de répulsif TRICO – Printemps 2025 (parc. 14)	467.68 € HT

Soit un total de 6 222.58 € HT
6 844.84 € TTC

Le conseil est invité à se prononcer sur ces propositions.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR : 07 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

3 – Destination des coupes de l'exercice 2024

Il est fait part au conseil de l'état d'assiette des coupes proposées par l'ONF pour 2024, à savoir

- parcelle 10 en Amélioration (coupe d'entretien habituel) pour commercialisation des grumes et bois de chauffage

Il est demandé au conseil de se prononcer sur cet état d'assiette et de décider du type de vente des produits issus de ces coupes (vente aux adjudications générales, vente de gré à gré, affouage, etc...).

Accord du conseil pour la vente en bloc et sur pied des produits de la parcelle 16 mais également de la parcelle 10 (inventuee en 2023) et de la 5. Une partie du produit de ces coupes (parcelles 16 et 10) sera destinée à l'affouage.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR : 07 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

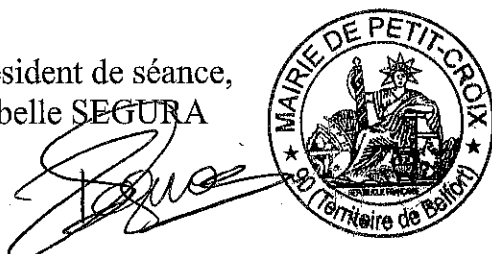
4 - Questions diverses

- Bruno FERREIRA SEBBANE se propose en qualité de correspondant incendie et secours
- Le conseil a examiné les différentes suggestions des habitants

Séance levée à 20h00

Procès-verbal approuvé et/ou modifié lors de la séance du ... 5/04/2024

Président de séance,
Isabelle SEGURA



Secrétaire de séance,
Nadine EINHORN

Nadine Einhorn 2